

Ziguinchor, le 14 AVR. 2008

-----II-----
GOUVERNANCE

*In ce N° 1/08
AD
- copie à
Diopaye
classe après
diffusion*

Analyse : Arrêté portant création du comité d'organisation de la
Journée Mondiale contre les Mines

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE ZIGUINCHOR

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°72-02 du 1^{er} février 1972 relative à l'organisation territoriale et locale modifiée
- Vu le Décret n°72-636 du 29 mai 1972 relatif aux attributions des Chefs de Circonscription administrative et des Chefs de village, modifié par le décret 96-228 du 22 mars 1996 ;
- Vu le décret n°2005-653 du 21 juillet 2005 portant nomination de Monsieur Léopold WADE Gouverneur de la Région de Ziguinchor ;
- Vu les nécessités du service

ARRETE

Article 1 : il est mis en place un comité d'organisation pour la célébration de la journée mondiale contre les mines édition 2008

Article 2 : le comité est chargé de la recherche de moyens, de la sensibilisation des populations, de la préparation et de l'organisation de la manifestation. Il se réunit à chaque fois sur convocation de son président pour apprécier de l'évolution des tâches confiées aux différents membres et de nouvelles mesures à prendre.

Article 3 : sa composition est fixée ainsi :

Président : le Gouverneur ou son représentant

Secrétaire : le Chef du Service régional du Développement Communautaire

Membres :

- Préfet de Ziguinchor
- Maire de la Commune de Ziguinchor
- Centre National d'Action Anti Mines
- Chef du Service régional de l'Action sociale
- L'Inspecteur d'Académie
- Le Coordonnateur du Bureau régional de l'UNICEF
- Le Centre Régional d'Orientation Scolaire et Professionnelle
- Le Représentant du bureau régional du CONGAD
- Le Bureau régional du PAM
- L'Inspecteur régional des Sports
- Le Chef du Service régional de l'Hygiène
- Le Directeur du Centre culturel régional
- Handicap International
- MALAO
- ASACASE
- Association Sénégalaise des Victimes de Mines
- Association régionale des Handicapés
- Conseil Régional de la Jeunesse
- Fédération Régionale des GPF
- kabonketor
- FAFS


Leopold WADE

Arrêté de 14/04/08 sous le N° 78